

CONCOURS EN ROUTE POUR LA FINALE DE L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE – Conditions générales

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR DU CONCOURS

Ce concours dénommé « **CONCOURS POUR LA FINALE DE L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE** » (le « **Concours** ») est organisé par FedEx Express FR SAS, 58 avenue Leclerc 69007 Lyon et ses sociétés affiliées (« **FedEx** »), conformément aux présentes conditions générales (les « **Conditions Générales** »).

ARTICLE 2 : TERRITOIRE

La participation au Concours est limitée à la France (dénommée le « **Pays** »).

ARTICLE 3 : DURÉE

La participation au Concours sera ouverte du 8 janvier 2026 à 11h, heure locale du Pays, au 8 février 2026 à 23h59, heure locale du Pays.

ARTICLE 4 : PARTICIPANTS

4.1 Participants : Pour être autorisés à concourir, les participants doivent, à la date de participation : (i) être légalement majeurs dans le Pays concerné et (ii) résider et/ou être domiciliés dans le Pays concerné (les « **Participants** »).

4.2 Participants non Éligibles : Les salariés de FedEx Corporation ou de l'une de ses sociétés affiliées ne sont pas autorisés à participer au Concours. Les salariés, mandataires, dirigeants et représentants de tout organisme public, établissement détenu par l'État, personne morale constituée par un organisme public, parti politique ou organisation internationale publique, de même que les éventuels candidats à une fonction politique, ne sont pas éligibles pour participer au Concours (« **Participants non Éligibles** »).

ARTICLE 5 : INSCRIPTION

Les Participants peuvent s'inscrire au Concours en se rendant sur notre site Internet via le lien ci-dessous :

<https://www.fedex.com/fr-fr/sponsorship/ucl/fedex-ucl-competition.html>

ARTICLE 6 : PARTICIPATION AU CONCOURS

6.1. Participation : Pour participer au Concours, les Participants doivent répondre à un questionnaire.

Les réponses au questionnaire valent validation et enregistrement aux fins de participation au tirage au sort.

Les questions seront toujours les mêmes pour tous les Participants.

Les Participants ne sont autorisés qu'à une seule inscription par personne et par adresse électronique.

La participation au Concours est **gratuite et nécessite un compte FedEx ou TNT**.

6.2 Inscription : Pour participer au concours, le Participant devra avoir accepté les présentes Conditions Générales et la Politique de Confidentialité FedEx consultable sur la page suivante : <https://www.fedex.com/fr-fr/privacy-policy.html>, étant entendu que le Participant sera également tenu de sélectionner ses préférences en matière de traitement des données à des fins de prospection commerciale, tel que stipulé à l'article 7 des Conditions Générales.

Pour finaliser son inscription, le Participant est tenu de répondre à une série de questions et fournir les informations suivantes (« **Informations d'Inscription** ») :

Quel club supportez-vous cette année ?

Actuellement, vers quelles destinations expédiez-vous ?

Quelle est la nature de vos expéditions ?

Quelles sont pour vous les 3 qualités premières d'un grand transporteur ?

Civilité

- Prénom
- Nom
- Nom de la société
- Adresse électronique
- Numéro de téléphone
- Adresse de l'entreprise
- Code postal
- Ville
- Numéro de compte client FedEx ou TNT

Les Participants sont responsables des Informations d'Inscription fournies ainsi que de leur exactitude. La responsabilité de FedEx ne saurait être engagée au titre d'Informations d'Inscription inexactes et/ou mensongères fournies par les Participants. Dans tous les cas, FedEx se réserve le droit de vérifier la véracité des Informations d'Inscription fournies, notamment en réclamant une pièce d'identité.

6.3. Exclusion : Les Participants non Éligibles, de même que ceux qui n'ont pas fourni les informations demandées, ont communiqué les documents requis de manière tardive ou transmis des documents incomplets, falsifiés, contrefaits ou non conformes avec les stipulations des Conditions Générales, seront exclus d'office du Concours et ne pourront prétendre à aucune dotation.

FedEx se réserve le droit d'exclure tout Participant ne respectant pas les règles énoncées aux présentes Conditions Générales. La responsabilité de FedEx ne saurait être engagée en cas de documents incomplets, illisibles et/ou falsifiés communiqués par les Participants.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES :

Les Informations d'Inscription demandées sont obligatoires pour participer au Concours. Elles constituent des Données à Caractère Personnel, qui sont traitées et collectées par FedEx pour les finalités du Concours. Les informations fournies par les Participants lors de leur inscription pourront être utilisées par l'équipe commerciale pour les contacter au sujet du Concours.

Les Données à Caractère Personnel pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale, plus précisément par voie de messages électroniques. Lors de son inscription, le Participant sera tenu (i) de préciser s'il accepte ou non de recevoir ce type de communications et (ii) d'indiquer ses préférences en matière de traitement des données à des fins de prospection commerciale.

La Politique de Confidentialité FedEx (<https://www.fedex.com/fr-fr/privacy-policy.html>) s'applique à tout traitement de Données à Caractère Personnel d'un Participant dans le cadre de l'inscription au Concours. La Politique de Confidentialité FedEx est intégrée aux présentes par référence. Toutes les traductions locales des Politiques de Confidentialité FedEx sont consultables sur [fedex.com](https://www.fedex.com).

ARTICLE 8 : PRIX

Les prix des Catégorie A et Catégorie B (« **Prix** ») sont inclus dans la dotation du Concours :

8.1. Prix de la Catégorie A : 1 (un) lot de deux billets de Catégorie 1 pour la finale de l'UEFA Champions League 2025/2026 qui se déroulera le 30 mai 2026 à la Puskás Aréna de Budapest (Hongrie) (2 nuits d'hébergement comprises, transfert Hôtel/Stade compris). La valeur totale de ce prix est de 4 010,00 EUR (« **Prix de Catégorie A** »), étant entendu que toutes les valeurs indiquées s'entendent TTC.

Les Prix de Catégorie A comprennent l'hébergement, ainsi que le transfert* tel que décrit ci-dessous :

- Arrivée le vendredi 29/05/26 : de l'aéroport/gare jusqu'à l'hôtel
- Le samedi 30/05/26 : de l'hôtel vers le stade, du stade vers l'hôtel
- Le dimanche 31/05/26 : de l'hôtel vers l'aéroport/gare

* Le transfert sera inclus uniquement pour une sélection de gare/aéroport clés de Budapest qui seront communiqués au plus tard un mois avant l'évènement. En cas d'arrivée dans un autre aéroport ou une autre gare, le gagnant et son invité(e) devront organiser eux-mêmes et prendre à leurs frais le transfert jusqu'à l'hôtel (le transfert aller-retour depuis l'hôtel vers le stade le jour du match seront bien pris en charge)

Il incombe au gagnant et à son invité(e) d'organiser eux-mêmes et de prendre à leurs frais le voyage et les transports depuis leur domicile en veillant à respecter toutes les exigences de voyage, notamment, de manière non limitative, en matière de passeport, visa et assurance.

Les pourboires, les repas/boissons supplémentaires, les prestations hôtelières supplémentaires (telles que, de manière non limitative, les consommations du minibar, appels téléphoniques, boissons et locations de films), de même que les autres dépenses personnelles, ne sont pas compris dans le Prix de Catégorie A.

8.2 Prix de Catégorie B : 8 (huit) ballons de football UEFA Champions League (d'une valeur de 60,00 EUR chacun). La valeur totale de ces prix est de 480 EUR (« **Prix de Catégorie B** »).

Les Prix ne peuvent être échangés contre de l'argent et sont **incessibles**.

ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DES PRIX

9.1. PRIX DE CATÉGORIES A ET B

9.1.1. Participants éligibles : Les Participants qui seront éligibles pour remporter les prix des Catégories A ou B seront les 9 (douze) Participants ayant répondu aux questions à choix multiples et seront déterminés par un tirage au sort qui sera effectué au plus tard à la date mentionnée à l'article 9.1.2 ci-dessous (les « **Gagnants** »).

Parmi les 9 (neuf) Gagnants :

- Le premier Gagnant tiré au sort remportera le Prix de Catégorie A.
- Les 8 autres Gagnants tirés au sort par la suite remporteront chacun un Prix de Catégorie B.

Les Gagnants peuvent uniquement remporter 1 (un) Prix de Catégorie A ou B.

Les Gagnants d'un prix de Catégorie A ou de Catégorie B sont par conséquent exclus de la Réattribution.

9.1.2 Tirage au sort : Le tirage au sort pour l'attribution des prix aura lieu au plus tard le 01/03/2026 sous contrôle d'Huissier. Il désignera dans l'ordre qui suit, le Gagnant pour le Prix de Catégorie A puis les 8 (huit) Gagnants pour les Prix de Catégorie B et enfin 3 (trois) gagnants suppléants seront tirés au sort dans le cas où les Gagnants des Prix de Catégorie A, ne pourraient, pour quelques raisons** que ce soit, recevoir le prix, conformément à la procédure de Réattribution.

Dans le cas où le Gagnant de Catégorie A

- a. serait indisponible, ou ;
- b. qu'il ne fournirait pas, dans les délais, les documents requis pour l'inscription visés à l'article 6, ou ;
- c. communiquerait des informations mensongères, ou ;
- d. ne respecterait pas les Conditions Générales ou vis-à-vis duquel les vérifications d'identité réalisées par FedEx n'auraient pas été concluantes, ou ;
- e. Le Gagnant n'a pas accepté son prix de la catégorie A avant le 10/03/2026 23 h 59 ;

La procédure de « **Réattribution** » sera appliquée et le prix sera attribué au premier Gagnant Suppléant. A son tour, si le premier Gagnant Suppléant n'a pas accepté son prix dans les 7 (sept) jours suivant la Notification, le prix sera attribué au second Gagnant Suppléant. Enfin si le second Gagnant Suppléant n'a pas accepté son prix dans les 7 (sept) jours suivant la Notification, le prix sera attribué au troisième Gagnant Suppléant. En cas de non-acceptation de ce dernier, le prix sera considéré comme perdu et ne sera plus réattribué.

9.1.3 Conformité avec les Conditions Générales : Dans l'éventualité où un Participant ou un Gagnant ne respecterait pas l'une des stipulations des présentes Conditions Générales, il ne pourra pas prétendre à aucun des prix.

9.2. NOTIFICATIONS AUX GAGNANTS

Le Gagnant du Prix de Catégorie A mis en jeu dans le cadre du Concours sera informé des résultats du Concours au plus tard le 03/03/2026.

Si les informations communiquées par le Participant sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

Le Gagnant recevra une « **Notification** » par e-mail à l'adresse fournie lors de l'inscription. Le Gagnant se doit de répondre dans les 7 jours suivant la réception de l'e-mail pour indiquer s'il accepte ou refuse leur prix, en envoyant sa réponse à l'adresse suivante : marketingfr@fedex.com.

Après vérification de l'exactitude des informations fournies par le Gagnant, le prix sera confirmé et les instructions relatives à sa réception seront communiquées par e-mail.

Les modalités d'utilisation du Prix de Catégorie A seront fournies immédiatement après validation de l'attribution du prix par le Gagnant. Les Prix de Catégorie B seront expédiés aux Gagnants à l'adresse fournie, dans un délai de 120 jours suivant la date d'annonce des résultats. FedEx prendra en charge les frais d'expédition.

La responsabilité de FedEx ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- saturation de la boîte de messagerie du Gagnant ou du Participant ;
- désactivation de la boîte de messagerie du Gagnant ou du Participant ;
- adresse électronique fournie par le Gagnant ou le Participant qui n'existe pas, est incorrecte ou incomplète ;
- caractère erroné et/ou inexact des informations fournies par un Gagnant ou un Participant, y compris, de manière non limitative, les numéros de téléphone, adresses électroniques, adresses postales ou informations personnelles ;
- retard ou dysfonctionnement d'Internet, de l'ordinateur ou bien de retard ou manquement d'un opérateur postal ou d'un fournisseur d'accès à Internet.

Tous les Participants ou Gagnants sont seuls responsables de la gestion de leur boîte de messagerie électronique, y compris, de manière non limitative :

- de la vérification de leurs e-mails et du respect des instructions pour recevoir le prix,
- de l'adoption des mesures de sécurité nécessaires pour empêcher quiconque d'accéder, de manière non autorisée, à leur compte e-mail.

Les Participants qui ne font pas partis des Gagnants ne seront pas avisés ni par courrier, ni par email, ni d'aucune autre façon.

ARTICLE 10 : **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

FedEx se réserve le droit absolu d'annuler le Concours à tout moment, sans préavis et sans engager aucunement sa responsabilité à cet égard.

FedEx se réserve le droit de substituer les prix pour des raisons indépendantes de FedEx. Dans ce cas, FedEx informera les Gagnants et les prix de remplacement seront les plus proches possibles des prix initialement annoncés.

FedEx s'exonère de toute responsabilité au titre des inscriptions de Participants qui se révéleraient incomplètes pour des motifs indépendants de sa volonté.

La responsabilité de FedEx ne pourra être engagée en cas de perte, dommage corporel, réclamation, créance ou préjudice de toute nature résultant, de quelque manière que ce soit, de

la présence ou non des Gagnants au match de la finale de l'UEFA Champions League 2025/2026. La responsabilité de FedEx ne pourra être engagée en cas d'annulation ou de report, à l'initiative de l'UEFA, du match de la finale de l'UEFA Champions League 2025/2026 visé par le Prix de Catégorie A.

Concernant les prix :

- la responsabilité de FedEx ne saurait aucunement être engagée en cas d'une utilisation incorrecte des prix susmentionnés par le Gagnant ou le Participant ou en cas d'utilisation des prix susmentionnés par des personnes inadaptées du fait de leur âge ou de leurs capacités physiques/mentales ;
- en cas de problèmes relatifs au produit, notamment en cas de défauts ou de dysfonctionnement des prix, l'intégralité des garanties et limitations de garanties incombant au fournisseur s'appliquent.

ARTICLE 11 : **ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

En s'inscrivant au concours, les participants acceptent d'être liés par les présentes Conditions Générales, qui sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.fedex.com/fr-fr/terms-of-use.html>

Pour toutes questions ou réclamations relatives au concours à FedEx, veuillez envoyer un message à l'adresse marketingfr@fedex.com, en indiquant « Question/Réclamation relative au Concours FedEx « Concours pour la finale de l'UEFA Champions League ».

ARTICLE 12 : **LITIGES ET DROIT APPLICABLE**

Les résultats du concours ne pourront faire l'objet d'aucune contestation, étant entendu que la décision de FedEx est définitive.

Les Conditions Générales sont régies par le droit français et interprétées conformément à celui-ci à tous égards. Les litiges portant sur l'interprétation ou l'application des Conditions Générales seront soumis aux tribunaux français compétents.